



République Française
**MAIRIE DE
 LE VERNET SAINTE MARGUERITE**

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

I. Contexte économique, social, budgétaire :

La commune du Vernet Ste Marguerite est une commune rurale, sa proximité des villes de Clermont-Ferrand et Issoire en font un endroit attractif pour la population, qui est en constante augmentation depuis plusieurs années, en quête de verdure et de calme.

L'activité principale demeure l'agriculture et principalement l'élevage, le nombre d'exploitation agricole se stabilise aujourd'hui.

Il existe aussi de nombreux meublés de tourisme et quelques commerçants et artisans.

Le Multiple Rural « Le Puy d'Alou » est un lieu de vie convivial où se retrouvent les habitants.

II. Priorités du budget

En 2019, la priorité a été l'achèvement de la construction de l'atelier communal par et pour les agents techniques. La commune a perçu une subvention du Département (FIC) 20 436 €, une subvention de l'Etat (DETR) reste à venir.

L'aménagement d'un appartement destiné à la location au 1^{er} étage de l'ancienne caserne est toujours en projet.

La toiture de la mairie a été rénovée par une entreprise locale, ce projet d'un coût de 36 161,09 € a été financé par l'Etat (DETR) 10 035 €, le Département (FIC) 9 040 € et la Communauté de Communes du Massif du Sancy (aide non perçue à ce jour).

Le PLU est quasiment terminé, la prochaine municipalité décidera si elle souhaite le rendre applicable ou non.

III. Ressources et charges des sections de Fonctionnement et Investissement du budget principal

1. Charges de fonctionnement : 25 0303,42€

Les dépenses de fonctionnement sont sensiblement les mêmes que l'année passée.

Les fonds de la section de Saignes sont désormais comptabilisés dans un budget annexe puisqu'une nouvelle commission syndicale existe depuis l'année dernière, le budget proposé par la commission syndicale est voté par le conseil municipal.

Les fonds de Mareuge restent intégrés dans le budget principal de la commune, les dépenses et recettes étant comprises dans le budget principal.

Des travaux en régie ont été effectués par les agents techniques, il s'agit de la construction de l'atelier communal et de la rénovation de la salle du conseil de la mairie suite à l'invasion de mérules.

Une opération comptable permet de transférer le montant des fournitures, augmenté du coût de la main d'œuvre, et d'inscrire ces dépenses en investissement, augmentant ainsi la valeur du bien, elle permet aussi de récupérer la TVA sur les fournitures.

2.

4. Ressources et charges des sections de Fonctionnement et Investissement des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement

Les charges de fonctionnement des budgets Eau et Assainissement consistent principalement en l'entretien des réseaux, les taxes réglées à l'Agence de l'eau et les amortissements des travaux, ainsi que le remboursement des emprunts.

<u>Eau</u> :	Capital :	6 954,75 €	Intérêts :	3 287,07 €
<u>Assainissement</u> :	Capital :	7 750 ,64 €	Intérêts :	6 745,25 €

Les recettes proviennent des redevances payées par les abonnés et des amortissements des subventions.

Il n'y a pas eu d'investissement sur le budget de l'Eau cette année, l'acquisition des terrains pour les travaux sur les périmètres de protection des captages de Saignes et Mareuge est en cours.

En ce qui concerne le budget de l'Assainissement, la seule dépense est celle correspondant à la maîtrise d'œuvre des travaux de Saignes.

5. Ressources et charges des sections de Fonctionnement et Investissement des budgets annexes

1) Gite d'Etape

Les recettes de fonctionnement proviennent du loyer payé par les gérantes 7 800 €/an et les dépenses représentent les frais de maintenance du bâtiment (vérifications annuelles des installations électriques) auxquelles il convient d'ajouter le remboursement de l'emprunt de 83 000 € contracté pour la réalisation des travaux de mises en sécurité et accessibilité de bâtiment : **Intérêts 1 020,71 € et capital 5 152,45 €, soit une annuité de 6 173,16 €.**

2) Multiple rural

Les recettes du « Multiple Rural » proviennent du **loyer versé par le locataire (bail commercial) 500 €/mois** soit 6 000€/an.

Les dépenses consistent au **remboursement de l'emprunt Capital 2 867,86 € et Intérêts 3 459,42 €** soit une annuité de 6 327,28 €

3) Logements

Comme pour le Multiples Rural, les ressources du budget « Logements » proviennent de la location de l'appartement de l'ancienne cure, **le loyer est de 450 €/mois** les dépenses comprennent le **remboursement de l'emprunt, Capital 2 074,33 € et Intérêts 601,94 €** et l'entretien du bâtiment.

IV. Niveau d'endettement de la collectivité :

Capital restant dû au 31/12/2019 (€) :

Commune :	177 227,86
Assainissement :	287 341,50
Eau :	76 262,19
Gite d'Etape :	67 755,07
Multiple rural	65 365,30
Logements	42 513,59

V. Niveau des taux d'imposition :

Taxe Habitation	11,23 %
Taxe sur le foncier bâti	13,37 %
Taxe sur le foncier non bâti	72,50 %

VI. Montant du budget consolidé :

	Fonctionnement		Investissement		
	Crédits ouverts	Réalisés	Crédits ouverts	Réalisés	Restes à réaliser
COMMUNE					
Dépenses	287 590	250 303,42	227 626	145 261,72	14 972
Recettes	287 590	300 409,23	227 626	202 083,59	5 640
EAU					
Dépenses	157 839	66 819,60	255 713	42 154,59	71 484
Recettes	157 839	59 649,07	255 713	32 473,20	31 464
ASSAINISSEMENT					
Dépenses	54 361	53 633,01	79 625	54 792,59	24 036
Recettes	54 361	50 272,12	79 625	60 962,93	
GITE D'ETAPE					
Dépenses	13 255	12 243,61	14 522	7 287,55	
Recettes	13 255	10 034	14 522	14 521,32	
MULTIPLE RURAL					
Dépenses	17 204	17 177,42	14 251	13 279,86	
Recettes	17 204	16 685	14 251	13 548	
LOGEMENTS					
Dépenses	11 331	2 655,94	9 080	3 009,33	
Recettes	11 331	6 555,30	9 080	2 955,70	
Section de SAIGNES					
Dépenses	100 281,50	12 804,29	6 602,44		
Recettes	100 281,50	18 885,29	6 602,44	3963,72	
TOTAL GENERAL					
Dépenses	641 861,50	415 637,29	607 419,44	265 785,64	101 160
Recettes	641 861,50	462 490,01	607 419,44	330 508,46	46 436
	Crédits ouverts		Réalisations		Restes à réaliser
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 249 280,94		681 422,93		101 160
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 249 280,94		792 998,47		46 436

VII. Crédits d'investissement et de fonctionnement pluriannuels

Sans objet

VIII. Niveau de l'épargne brute (chiffres communiqués par le Trésorier) :

Budget	Capacité d'autofinancement : CAF brute (€)	Niveau de l'épargne nette (€) : CAF nette
COMMUNE	59 529	40 185
EAU	7 124	169
ASSAINISSEMENT	10 511	-9 189
GITE D'ETAPE	5 239	87
MULTIPLE RURAL	2 644	- 224
LOGEMENTS	5 018	2 944
SECTION DE SAIGNES	7 406	7 406

- CAF = Différence entre les produits de fonctionnement et les charges réelles
- Niveau de l'épargne nette = capacité de la collectivité à financer les dépenses d'investissement par ses ressources propres, après s'être acquittée du capital de la dette.

IX. Effectif salarial et charges de personnel

L'effectif de trois agents titulaires et 1 contrat aidé, un agent contractuel a été embauché pendant presque 3 mois pour remplacer une des deux secrétaires titulaires en congés maladie :

- 1) 1 catégorie A :
 - 1 secrétaire de mairie au grade d'attaché à raison de 18 heures/hebdo en charge des finances et du personnel
- 2) 1 catégorie B
 - 1 secrétaire de mairie pour 10 heures/hebdo en charge des affaires générales
- 3) 1 catégories C :
 - 1 agent technique polyvalent à la voirie, au grade d'adjoint technique à temps plein
- 4) 1 contrat aidé :
 - 1 CUI, PEC pour 21h/hebdomadaire en tant qu'agent technique polyvalent

Les charges de personnel s'élèvent à 94 376,49 €, y compris l'assurance statutaire obligatoire et le remplacement d'une secrétaire en congés maladie dont le salaire a été remboursé par l'assurance, l'Etat reverse 40 % du salaire du contrat aidé (nouveau contrat PEC)

Les frais de personnel sont aussi couverts par une participation des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement reversée sur le budget principal (12 000 €) pour tenir compte du temps passé par les agents communaux pour le service de l'Eau : relève des compteurs, recherche et réparation de fuites, comptabilité, facturation...